

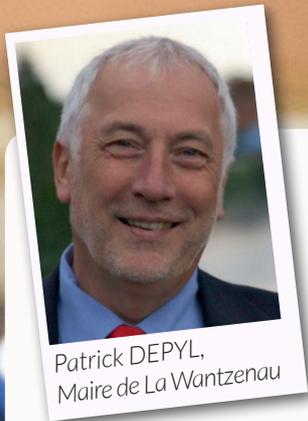
TRAIT D'UNION

#52

Septembre 2019

la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

En ma qualité de Maire, je souhaite vous présenter mes excuses pour le triste spectacle de ces dernières semaines.

Vous et moi sommes les victimes des ambitions personnelles de quelques-uns qui n'ont pas eu le courage de démissionner, préférant me retirer symboliquement des délégations que je n'utilise pas....

L'opposition s'est engouffrée dans la brèche avec gourmandise et une certaine indécence pour provoquer le chaos, voire le K.O.

Tout cela me touche bien évidemment mais n'affecte en rien la bonne marche de la mairie. Cela me rend au contraire plus fort pour poursuivre la mission que vous m'avez confiée.

Les dossiers avancent et je me réjouis de la signature du permis d'aménager du Smartdorf et de l'inauguration de la nouvelle voie de desserte. Nous continuerons donc à venir à votre rencontre dans les prochaines semaines pour échanger avec sérénité sur les grands projets de notre commune.

Je ne signerai plus les prochains éditos du Trait d'Union car la communication en période pré-électorale est très réglementée et interdit à un maire sortant de se prévaloir de son bilan.

C'est la règle et je la respecterai. En retraite au 1^{er} octobre, je vais pouvoir me consacrer totalement et avec une passion intacte à la commune et à ses habitants.



SOMMAIRE

- p.2** : " LAS WANTZENAU "
- p.3** : DEUX NOUVEAUX ATELIERS POUR L'ÉCOLE...
FORUM DES ASSOCIATIONS - ÉDITION 2019
- p.4** : HABITAT JEUNES
MIEUX LOUER SON LOGEMENT VACANT
- p.5** : CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
QUESTIONNAIRE MARCHÉ
- p.6** : RETROUVAILLES DE LA CLASSE 49
UNE GRANDE RÉUSSITE POUR UNE PREMIÈRE ÉDITION
UN SOUS-MARIN À LA WANTZENAU
- p.7** : UNE RENTRÉE EN MUSIQUE
PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU
EN BREF
- p.8** : EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

OCTOBRE

- 02/10** : HISTOIRE POUR PETITS ET GRANDS
à 10h et 16h - Bibliothèque
- 03/10** : LA MÉCANIQUE DE L'ANGE
à 20h - Bibliothèque
- 04/10** : ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE
À 19h30 - Bibliothèque
- 07/10** : CLUB LIVR'ÉCHANGE
à 18h - Bibliothèque
- 08/10** : LA MACHINE À CHANSONS DU Pr. CERVELLE
À 14h - Le Fil d'Eau
- 09/10** : SINGING IN THE BRAIN
À 20h - Le Fil d'Eau
- 10/10** : ATELIERS D'ART FLORAL
À 9h30 et 19h30 - Bibliothèque
- 11/10** : CERCLE DE FEMMES
à 20h - La Fabrique
- 11/10** : ATELIER PHILO JUNIOR
À 16h15 - Bibliothèque
- 14/10** : CONVERSATION ANGLAISE
À 19h - Bibliothèque
- 17/10** : SOIRÉE PARENTALE : "LES DEVOIRS"
À 20h - Bibliothèque
- 18/10** : ATELIER PHILO JUNIOR
À 16h15 - Bibliothèque
- 18/10** : PATRICIA WELLER & DENIS GERMAIN
À 20h - Le Fil d'Eau
- 19/10** : RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS
À 20h - La Wantzenau
- 21/10** : RACONTER UNE HISTOIRE... AVEC UN ROBOT
À 14h - Bibliothèque
- 25/10** : DON DU SANG
De 17h à 20h - Espace Jean-Claude Klein
- 23/10** : FESTIVAL VOOLP
à 10h - Le Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Depyl, Maire
RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime
COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE :
Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime
CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Aurélien Ebel,
Célia Philibert Dit Jaime & Associations
COUVERTURE : Aurélien Ebel
IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs - LA WANTZENAU
DÉPÔT LÉGAL : Septembre 2019
MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50
Courriel : info@la-wantzenau.fr
Site Internet : www.la-wantzenau.fr
Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

" LAS WANTZENAU "

Une soirée... pas tout à fait improvisée !

Jeudi 19 septembre, a eu lieu la soirée de présentation de la saison culturelle 2019-2020 de La Wantzenau.

Mais pour cette nouvelle saison, place à la nouveauté !

En effet, traditionnellement la soirée de lancement présentait tous les événements de la saison à venir. Un concert "coup de cœur" clôturait la soirée.

Cette année, Sébastien Bizzotto, parrain de la nouvelle saison, s'est proposé de l'animer par un spectacle mêlant, à la fois, la présentation des événements à de l'improvisation, du chant, de la danse, de l'humour, du burlesque,....

Le tout était magnifiquement co-présenté par Champagne Mademoiselle, une artiste talentueuse, reconnue pour l'effeuillage burlesque et à la voix de velours.

Les deux cents spectateurs, conquis par cette nouvelle formule, sont restés un moment après le spectacle au Fil d'Eau pour échanger avec les artistes et pour profiter de la petite restauration organisée par la SRPO.

La première soirée de cette nouvelle programmation donne le coup d'envoi d'une saison 2019-2020 qui va mettre le feu à La Wantzenau.

Anne-Sophie RAUSCHER,
Responsable du Pôle Culturel et
de la programmation



© Aurélien EBEL



Champagne Mademoiselle en "Superfrançaise"

Toute l'équipe du Pôle culturel avec de gauche à droite : Muriel BERNHARDT, responsable de la Bibliothèque, Nathalie FAILLET, Directrice de l'École de Musique, Célia PHILIBERT DIT JAIME, chargée de communication et Anne-Sophie RAUSCHER, Responsable du Pôle Culturel et de la programmation et les deux animateurs de la Soirée de lancement, Champagne Mademoiselle et Sébastien BIZZOTTO, parrain de la saison culturelle 2019-2020 © Aurélien EBEL



DEUX NOUVEAUX ATELIERS POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique a fait sa rentrée le 16 septembre et accueillera cette année près de 290 élèves, de 4 à 80 ans.



Accueil de Christophe Benoist pour la première séance de répétition de l'orchestre junior.

Comme l'année dernière, 17 disciplines instrumentales sont enseignées par une équipe de professeurs certifiés, prêts à transmettre leur passion de la musique.

Pour répondre à la demande croissante des élèves et, en complément des pratiques collectives déjà proposées en 2018-2019, (l'orchestre junior, les 4 groupes de musiques actuelles, le groupe de guitares et les 3 chorales), deux nouveaux ateliers seront ouverts cette année : un orchestre à cordes dirigé par Bruno Seckler (professeur de violoncelle) et un atelier de musiques actuelles encadré par Gontran Motyka (professeur de guitares).

Vous aurez l'occasion d'écouter ces jeunes musiciens lors des représentations qui auront lieu au Fil d'Eau, tout au long de l'année : le samedi 14 décembre 2019 lors du concert de Noël, le dimanche 2 février 2020 pour le concert des familles et ne manquez surtout pas le concert anniversaire des 50 ans de l'École de Musique du 4 avril 2020 : un programme avec de nombreuses surprises vous sera proposé, autour des musiques des années 70.

Comme chaque année, nous avons également à cœur de mener des projets en collaboration avec d'autres structures de la commune : un projet de conte musical avec la Bibliothèque municipale est actuellement à l'étude et le projet Chant Choral de l'école Élémentaire III et Ried sera renouvelé pour les classes de CE2.

Nos élèves participeront également aux événements culturels organisés au sein de la commune, comme la Fête des Lumières en novembre ou encore Wantz'en Fête, en Danse et en Musique au mois de juin.

Voilà une belle année de musique et de partage en perspective, pour le plaisir de nos élèves et de nos professeurs qui mettent toujours un point d'honneur à offrir au public des prestations de qualité.

Souignons, en cette rentrée 2019, la réussite au concours d'entrée au Conservatoire de Strasbourg de trois de nos élèves : Oscar Wagner entre dans la classe de trompette de Frédéric Schiel, Mathieu Faillet dans la classe de trombone de Thierry Spiesser et David Badashvili en Éveil Musical (eh oui..., il y a aussi un concours pour entrer en classe d'Éveil Musical au Conservatoire !!)



Mathieu Faillet et Oscar Wagner, fiers de présenter leur carte de nouvel étudiant au Conservatoire. David Badashvili était absent ce jour-là.

Nous leur souhaitons à tous les trois de belles années d'études musicales !

Nathalie FAILLET,
Directrice de l'école de Musique

FORUM DES ASSOCIATIONS - ÉDITION 2019

Samedi 7 septembre 2019, 26 associations de La Wantzenau, ont répondu présentes afin de partager le plaisir de leur passion et de leurs activités aux visiteurs.

Le forum, ouvert à toutes et à tous a, une fois de plus, fait le plein de visiteurs. Cette année, c'était l'association Budokan 67 qui était à la manœuvre et qui a très bien mené cette manifestation.

Ce forum encourage et dynamise le tissu associatif local déjà très actif.

Les visiteurs ont pu échanger avec les acteurs présents mais aussi s'exercer ou assister à différentes démonstrations : Zumba, karaté, judo ou encore kravmaga.

Ainsi, chacun a pu découvrir ou redécouvrir les activités proposées à La Wantzenau.

Ce forum est un moment important qui suscite des envies futures. Tous les âges, toutes les disciplines sportives et culturelles étaient représentés.

De nouvelles associations ont participé à ce forum pour le plus grand bonheur de nos visiteurs : Chœur à cœur, le Club des Séniors, l'Association d'entraide aux personnes âgées du Tilleul, Au cœur de soi, le Club Hippique du Waldhof ainsi que l'Association du Tennis de table.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps en nous offrant un bel après-midi d'activités de qualité !



© Aurélien EBEL



HABITAT JEUNES

Habiter, créer, expérimenter...

Fort du constat que certains jeunes, en particulier les jeunes actifs et les apprentis du secteur de la restauration, ont des difficultés à trouver des solutions de logement sur le territoire wantzenauvien, la commune a sollicité un bailleur social, Habitat de l'III, pour développer, sur le site des anciens ateliers municipaux, une offre de logement adapté.

Dans ce cadre, Habitat de l'III mène une étude avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Grand Est afin de connaître les besoins en logement des jeunes de 16 à 30 ans sur notre territoire.

- Vous avez entre 16 à 30 ans et vous recherchez un logement ?
- Vous êtes employeur de jeunes de 16 à 30 ans ?
- Vous accompagnez des jeunes qui recherchent un logement ?

Votre avis compte pour construire des projets d'habitat qui correspondent aux besoins des jeunes.

Des questionnaires sont disponibles à la Mairie et sur le site internet de la Ville de La Wantzenau : www.lawantzenau.fr.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire.

L'étude prendra fin le 9 octobre 2019.

Les résultats de cette enquête menée par l'URHAJ seront communiqués courant novembre 2019.

Habitat de l'III est une société coopérative HLM de droit local, qui gère 2 800 logements locatifs aidés dans le Bas-Rhin et produit chaque année près de 100 logements en accession sociale à la propriété.



L'URHAJ est une association créée en régie par le droit civil local d'Alsace Moselle, tête de réseau en Grand-Est des acteurs de l'habitat des jeunes : grand-est@uhnaj.org

Créer, expérimenter des formes d'habitat et "d'habiter" diversifiées avec les jeunes, les acteurs locaux et accompagner et animer un réseau d'adhérents qui œuvrent pour l'habitat des jeunes.



MIEUX LOUER SON LOGEMENT VACANT

La Wantzenau est engagée aux côtés de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) dans la démarche « **mieux louer mon logement vacant** ».

C'est la première commune du département à avoir signé avec l'Etat, l'EMS et une agence immobilière à vocation sociale, une convention pour soutenir l'intermédiation locative. Cet engagement doit bénéficier aux Wantzenauviens propriétaires d'un logement vacant et aux personnes à la recherche d'un logement aidé.

Par une offre complémentaire à celle des bailleurs sociaux, chaque location privée entrant dans ce dispositif permet une déduction de notre pénalité de la loi SRU de commune carencée.

Un dispositif simple, facile et gratuit mis en place

Les raisons qui poussent les propriétaires à ne plus louer un logement sont diverses : le manque de temps pour se consacrer à la gestion du bien, un héritage, un départ en maison de retraite, des travaux qui s'imposent avant la remise en location

mais aussi une mauvaise expérience avec un locataire précédent.

Un accompagnement gratuit avec des interlocuteurs dédiés est proposé pour remédier à cette situation et trouver des solutions les plus adaptées pour remettre le bien en location et en toute sécurité.

Un conventionnement du logement avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) en échange d'un loyer modéré offre de multiples avantages.

- **Des solutions locatives sécurisées** : paiement régulier et garanti des loyers, aides facultatives pour la gestion du logement par des structures spécialisées intermédiaires entre vous et le locataire; vous restez cependant libre de choisir votre locataire qui devra simplement respecter des niveaux de ressources qui correspondent aux logements aidés ;
- **Des avantages fiscaux conséquents** : entre 70% et 85% d'abattement fiscal

sur les loyers perçus et d'éventuelles primes par logement ;

- **Des subventions et des solutions de financement** simples et faciles à mettre en place pour des travaux



Pour en savoir plus :
Fiche d'information disponible à la mairie
Site Internet et fiche de contact : stras.me/logement_vacant
Contact téléphonique à l'EMS au **03 68 98 51 68**



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Fleurissement des Particuliers en 2019

L'ensemble des administrés des communes, labellisées ou non, peut concourir par l'envoi de ses photos numériques auprès d'Alsace Destination Tourisme.

Procédure d'inscription

Transmission des inscriptions sur le lien suivant : <http://www.fleurissement.alsace/> créez votre compte et saisissez les participants :

- par les communes (*de préférence*) :
 - envoi des résultats de leur concours communal, selon les catégories citées ci-dessous ;
 - envoi des candidatures de tous les particuliers désirant s'inscrire au concours départemental (*pour les communes qui n'organisent pas de concours communal*) ;
- par les particuliers intéressés :
 - la commune sera alors informée de ou des candidatures par Alsace Destination Tourisme.



Catégories d'inscription :

- 1^{ère} catégorie Maison avec jardin ;
- 2^{ème} catégorie Maison sans jardin ;
- 3^{ème} catégorie Immeuble collectif (*espace public et privé extérieur*) ou appartement ;
- 4^{ème} catégorie Hôtel, restaurant, gîte, prestataire en accueil touristique ;
- 5^{ème} catégorie Ferme, corps de ferme et exploitation viticole en activité ;
- 6^{ème} catégorie Immeuble industriel et commercial ;
- 7^{ème} catégorie Potager fleuri (*avec le Groupement des Horticulteurs d'Alsace*)*.

* Peuvent concourir : les particuliers, les associations de jardins familiaux, les jardins partagés, les potagers « sauvages ».

Les attentes du jury pour la catégorie « potagers fleuris » :

- La parcelle devra disposer d'au moins 2/3 de cultures de légumes, fruits ou fleurs ;
- La surface du bâti (*cabanon*) sera proportionnée à la parcelle (~9m²).
- L'entretien devra être permanent et ne pas se résumer à la période de plantation ;
- Le jury établira un classement en fonction des critères d'originalité.

Chaque commune pourra présenter 7 candidats au maximum (*toutes catégories confondues*) avec 5 photos maximum par maison et 3 photos au minimum.

Service communication
Alsace Destination Tourisme



ADT
ALSACE
DESTINATION
TOURISME

QUESTIONNAIRE MARCHÉ

Vous avez été trop peu nombreux à répondre au questionnaire sur le marché pour que nous puissions en tirer des conclusions définitives. C'est un peu la limite de la démocratie participative,...

2% des questionnaires nous sont revenus, c'est insuffisant.

Néanmoins, avec les réserves que nous pouvons émettre, nous constatons quelques sujets d'interrogation :

- le lieu du marché apparaît comme pertinent ;
- le jour ne fait pas l'unanimité, certains préféreraient le samedi matin. Je ne suis pas certain que les mêmes commerçants soient disponibles dans ce créneau horaire ;

- les prix sont jugés un peu élevés mais la qualité des produits est reconnue ;
- Les seuls points qui font l'unanimité, c'est le déficit de communication et le nombre insuffisant de commerçants présents régulièrement.

Nous restons à votre écoute pour tester des pistes d'amélioration pour augmenter l'attractivité de ce marché hebdomadaire.

Patrick DEPYL,
Maire



RETROUVAILLES DE LA CLASSE 49

Au top de leur forme, les membres de la classe 49 et leurs conjoint(e)s, se sont retrouvés au pied du Mont Blanc.

Durant ces retrouvailles, que ce soit dans le bus, la visite de Chamonix, la promenade au parc animalier, la dégustation des fromages locaux et surtout lors des soirées animées, il ne régna que rigolades et une très bonne ambiance.

Le souhait de tous : se retrouver le plus vite possible pour un prochain anniversaire.

La classe 49



UNE GRANDE RÉUSSITE POUR UNE PREMIÈRE ÉDITION

Le 1^{er} Grand Prix Handigolf Européen du golf de La Wantzenau s'est tenu les 13, 14 et 15 septembre derniers, rassemblant 35 joueurs venus de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et de différentes régions de France.

Cette manifestation a permis de faire découvrir notre beau parcours sous une météo estivale.

40 bénévoles ont contribué à la réussite de cet événement.

La reconnaissance du terrain s'est déroulée le vendredi 13 septembre sous forme d'un Handi-AM, scramble à 2, faisant jouer un valide et un non valide.

Cette journée a été intense en échanges humains, la bonne humeur étant au rendez-vous.

À l'issue des 2 tours, les résultats sont les suivants : En 1^{ère} série stroke play : Adem Whabi 139, suivi de Reinhard Friske à égalité avec Manuel De Los Santos 153 et Philippe Pee Dit Grabet 154.

En 2^{ème} série : André Jouvent à la 1^{ère} place avec 77 points, Oudadet Souvannara 66 points et Xavier Vanderhaeghe 61 points.

Bravo à nos deux compétiteurs, qui une fois encore, ont bien représenté le Golf de La Wantzenau.



Handi-golf les
Albatros
pour que s'envole l'indifférence



Des compétiteurs lors du Tournoi Handigolf de La Wantzenau

UN SOUS-MARIN À LA WANTZENAU

Le MM Park France de La Wantzenau vient d'acquiescer un sous-marin monoplace allemand, "Biber".

Fabriqué à 324 exemplaires entre 1944 et 1945, ce sous-marin de poche (10.5 m de long) était armé de deux torpilles de type G7 de diamètre 534mm.

Sa propulsion était assurée par un moteur à essence en surface et un moteur électrique en plongée.

Le sous-marin est pour l'instant stocké dans l'atelier du MM Park, en attente de sa restauration.



© MM Park

Eric KAUFFMANN

UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

Lundi 2 septembre fut notre troisième rentrée en musique à l'école du Woerthel.

Pour leur première journée, les élèves ont fabriqué des instruments de musique à l'aide de ballons de baudruche.

Les élèves de deuxième et de troisième année de maternelle ont également accueilli les nouveaux arrivants avec une chorale, reprenant quelques chants marquants de l'an passé.

Une belle rentrée, qui annonce une année scolaire placée sous le signe du cirque.



L'équipe du Woerthel



PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

SPECTACLE MUSICAL : SINGING IN THE BRAIN

Mercredi 9 octobre 2019 à 20h

Le Professeur Brain est persuadé que la musique va sauver l'humanité et il est prêt à tout pour le prouver. Ce chef d'orchestre scientifique un peu fou décide de donner des conférences. Basé sur de véritables études scientifiques, ce spectacle est une conférence humoristique et interactive menée par une drôle d'équipe qui va percer les secrets des relations entre notre cerveau et cette suite de sons organisés qu'on appelle musique.

Tarifs: 9€ • 6€ • 6€



PATRICIA WELLER & DENIS GERMAIN " SALUT L'ARTHRITE "

Vendredi 18 octobre 2019 à 20h

Félix et Georges sont les techniciens hauts en couleur d'un théâtre local. Enfin de ici, bref de chez nous quoi ! (...)

De vieux cabarettistes en mal d'articulation, une comédienne adepte de la mycologie grecque, un spectacle historique, un show de variété, « Salut l'Arthrite » vous fera vivre les péripéties d'un univers qui ne sent pas que la prose. Patricia Weller et Denis Germain s'en donnent à cœur-joie à camper cette galerie de personnages extravagants, reflet à peine déformé de ce qu'est la « Vie d'artiste ».

Tarifs: 20€ • 17€ • 6€ - Placement libre assis



EN BREF

▶ SAPIN DE NOËL

Les services techniques de la commune sont à la recherche d'un sapin de Noël pour embellir le parvis de la Mairie pour les fêtes de fin d'année. Merci de contacter la mairie au 03 88 59 22 59 ou sur info@la-wantzenau.fr

▶ POUR INFORMATION

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires.

L'entretien des cimetières par la commune s'en trouve donc impacté. Il est conseillé aux familles possédant une concession de bien vouloir nettoyer les inter-tombes afin que celles-ci restent propres, dans la mesure du possible.

▶ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie vous accueille :

- le lundi de 8h15 à 12h et de 15h à 18h ;
- le mardi de 8h15 à 12h et de 15h à 18h ;
- le mercredi de 8h15 à 12h et de 15h à 18h ;
- le jeudi de 8h15 à 12h et de 15h à 18h30 (ferme à 18h en juillet et août) ;
- le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

▶ CONGÉS SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint :

- du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

Vacances de Noël :

- du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier

Vacances d'hiver :

- du samedi 15 février au lundi 2 mars

Vacances de printemps :

- du samedi 11 avril au lundi 27 avril

▶ La Commune connectée

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur :

- www.la-wantzenau.fr et www.lefildeau.fr
- la page Facebook de la commune : facebook.com/wantzenau
- la page Facebook de l'Espace Culturel Le Fil d'Eau : facebook.com/lefildeau
- la page Facebook de la Bibliothèque : facebook.com/bibliothequedelawantzenau/
- la page Facebook de l'École de Musique : facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau
- d'Wantzenau : téléchargeable sur l'Apple store et Google store.

▶ Conseils Municipaux

Les prochains Conseils Municipaux de La Wantzenau auront lieu les **mercredis 13 novembre et 18 décembre 2019 à 20h.**

Les faits marquants en images



1



2



3

Légende :

1. Forum des Associations (07/09/2019) © Aurélien EBEL
2. Strasculture (07/09/2019) © Célia PHILIBERT DIT JAIME
3. Vélo Gourmand (22/09/2019) © Services de la Mairie

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

Un désaveu général pour le Maire

Comme les Wantzenauviens ont pu le constater, une crise grave a éclaté entre le Maire et une grande partie de sa majorité. Celle-ci, comme la majorité du conseil municipal, lui a retiré les délégations accordées. Le pilote désavoué est désormais sans équipage, seul aux commandes d'un bateau qui tangue de plus en plus dangereusement.

Le réveil en sursaut

Notre dernier article a soudain visiblement interpellé le Maire puisqu'il a signé précipitamment le permis d'aménager du SCHWEMMLOCH sans même attendre le conseil municipal du 25 septembre. C'est par les réseaux sociaux que nous avons découvert cette information. Nous avons donc directement écrit à la SERS, aménageur, pour poser un certain nombre de questions, en particulier : pourquoi écarter le conseil municipal du choix des promoteurs retenus ? Quel est le prix de vente communiqué aux promoteurs ?

Le manque d'anticipation

Notre insistance est récompensée : une étude a enfin été réalisée par l'Eurométropole sur la circulation aux abords du nouveau groupe scolaire et du Schwemmloch. On nous dit qu'elle sera prochainement présentée aux riverains. Nous ne comprenons toujours pas le refus de donner de l'espace à côté de l'actuelle rue du Nord, de manière à permettre la cohabitation entre les véhicules, les piétons, les cyclistes etc.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

« L'arroseur arrosé »

Le conseil extraordinaire du 11 septembre dernier a été le prétexte à un véritable règlement de comptes entre le Maire et ses anciens colistiers à coup, entre autres, d'invectives sur les tenues vestimentaires et de concours sur le taux d'absentéisme aux commissions.

Nous nous sommes bien gardés de nous immiscer dans ce qui fut un bien triste spectacle pour notre commune.

Pour autant, nous avons voté pour le retrait des délégations du Maire par souci de cohérence avec ce que nous avons dénoncé, à de multiples reprises, depuis le printemps 2015 : entre autres, un exercice solitaire du pouvoir et un refus du débat et de la concertation municipale, ainsi qu'une gestion financière hasardeuse et des perspectives budgétaires fondées sur des hypothèses particulièrement optimistes.

Nous nous félicitons de la prise de conscience, même tardive, des 11 signataires, dont 5 adjoints sur 7 et nous espérons que leur démarche lèvera définitivement le voile sur le mode de gouvernance du Maire, bien loin de ses discours sur l'intelligence collective et la co-construction.

Mais il faut quand même rappeler que les problèmes soulevés lors de ce conseil ne datent pas du mois de juin dernier et que les 11 signataires sont restés publiquement silencieux, et donc solidaires du Maire pendant des mois. Nous étions bien seuls à nous lever contre le débat volé sur les écoles, à faire face au Maire lors de l'affaire des « émergences ponctuelles » de 25m au Schwemmloch, à dénoncer le manque de transparence dans le choix des promoteurs et bailleurs et la densification du projet du Schwemmloch ou encore à refuser le passage en force sur le projet de résidence seniors à la place des anciennes écoles etc...

Alors oui, nous avons voté le retrait des délégations mais sans aucune satisfaction. En effet, tout cela est bien tardif et terriblement regrettable, car au-delà de la personne du Maire, cette situation nuit terriblement à l'image de notre village et à la défense des intérêts des Wantzenauviens.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(Article remis le 19 septembre 2019)